

A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC

E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET

H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRY

G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

HUGO - G. SAND - A. DE MUSSET

F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR

A. DUMAS FILS - L. GOZLAN

E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.

# LES BONNS ROMANS

## SOMMAIRE

VINGT ANS APRÈS, par ALEXANDRE DUMAS  
SCÈNES DE LA VIE DE BOHÈME, par HENRY MURGER  
LA BLONDE LISBETH, par CH. IMMERMANN



D'Artagnan rédige l'acte de société Flanchet et C<sup>ie</sup>. (Page 1124.)

## LE VICOMTE DE BRAGELONNE

PAR

ALEXANDRE DUMAS

(Suite des Trois Mousquetaires et de Vingt ans après.)

Et Planchet, avec un rire plus franc que malin, décoiffa une bouteille de vin blanc.

— Laisse-moi ma raison seulement.

— Oh ! quand vous perdrez la tête, vous, monsieur...

— Maintenant ma tête est à moi, et je pré-

tends la ménager plus que jamais. D'abord cautions finances... Comment se porte notre argent ?

— A merveille, monsieur. Les vingt mille livres que j'ai reçues de vous sont placées toujours dans mon commerce, où elles rapportent neuf pour cent. Je vous en donne sept, je gagne donc sur vous.

— Et tu es toujours content ?

— Enchanté. Vous m'en apportez d'autres ?

— Mieux que cela... Mais en as-tu donc besoin ?

— Oh ! que non pas. Chacun m'en veut confier à présent. J'étends mes affaires.

— C'était ton projet.

— Je fais un peu de banque... J'achète les

marchandises de mes confrères nécessaires, je prête de l'argent à ceux qui sont gênés pour les remboursements.

— Sans usure ?...

— Oh ! monsieur, la semaine passée j'ai eu deux rendez-vous au boulevard pour ce mot que vous venez de prononcer.

— Comment !

— Vous allez comprendre : il s'agissait d'un prêt... L'emprunteur me donne en caution des cassonades avec condition que je vendrais si le remboursement n'avait pas lieu à une époque fixe. Je prête mille livres. Il ne me paye pas, je vends les cassonades treize cents livres. Il l'apprend et réclame cent écus. Ma foi, j'ai refusé... prêtant que je pouvais ne les vendre